



BOURGES
Service Accueil Familles

FICHE D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION
A renouveler tous les ans

Au restaurant scolaire
À l'accueil avant et après la classe
A partir du 14 Mai 2018

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Documents obligatoires pour toute nouvelle inscription ou modification de dossier :

- Le livret de famille.
- Le **carnet de santé** de chaque enfant.
- Le **numéro d'allocataire CAF du Cher**
- Un **justificatif de domicile récent**

1. Renseignements relatifs aux enfants à inscrire :

	1^{er} Enfant	2^{ème} Enfant	3^{ème} Enfant
NOM			
Prénom(s)			
Sexe			
Date de Naissance			
École			
Classe (en 2018-2019)			
Allergie Alimentaire *	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Repas sans porc	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

2. Renseignements relatifs aux responsables légaux :

	PERE	MERE
NOM de naissance		
NOM d'usage (marital)		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse complète		
Situation Familiale	<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> veuf <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> remarié/pacsé	<input type="checkbox"/> mariée <input type="checkbox"/> divorcée <input type="checkbox"/> séparée <input type="checkbox"/> veuve <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> remariée/pacsée
Résidence de l'enfant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Autorité Parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOM et Prénom du conjoint (si remarié ou pacsé)		
N° d'Allocataire CAF/MSA		
Employeur		
Téléphone du domicile		
Téléphone portable		
Téléphone professionnel		
Adresse courriel (@)		

3. En cas de placement chez une famille d'accueil :

NOM et Prénom : Téléphone(s) :

Adresse :

Lien avec l'enfant : Assistant(e) familial(e) Autre (précisez).....**4. Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :**

• NOM et Prénom : Téléphone(s) :

Lien avec l'enfant :

• NOM et Prénom : Téléphone(s) :

Lien avec l'enfant :

5. Autorisations diverses : (rayez les mentions inutiles)**J'autorise, je n'autorise pas** mon (mes) enfant(s) de plus de 6 ans à rentrer seul(s) au domicile.**Je donne, je ne donne pas** mon accord pour que mon (mes) enfant(s) participe(nt) à titre gracieux à une prise de vue audiovisuelle ou photographique durant les activités de la Structure et qui pourra être utilisée par la Ville de Bourges pour ses diverses parutions.**6. Renseignements obligatoires relatifs à la facturation :****NOM et Prénom du Redevable :**

(Personne qui assumera le règlement des sommes dues à la Ville.)

En cas d'allergie alimentaire, et pour la sécurité de votre enfant, nous ne pourrons l'accueillir dans l'immédiat. Vous devrez prendre contact avec la médecine scolaire – **Tél. 02 48 65 29 92** pour élaborer un "Plan d'Accueil Individualisé" (PAI).**7. Communication :**

Acceptez-vous de recevoir des informations relatives aux activités périscolaires : campagne d'inscriptions, mouvement de grève, réservations des places en centres de loisirs.....(ces envois excluent toute démarche commerciale) par :

Sms : oui nonMails : oui non

Je soussigné(e),père, mère, tuteur légal de(s) l'enfant(s) déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et s'engage à faire connaître au Service Accueil Familles toutes modifications utiles.

Fait à Bourges, le

SIGNATURE :

Sur place : en **Mairie Centrale** aux guichets du **Service Accueil Familles** (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou en **Mairies Annexes** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30).

Fermeture de la mairie annexe du val d'Auron les mardis et jeudis matin

Fermeture de la mairie annexe de la chancellerie les jeudis toute la journée

Par correspondance ou par courriel : en envoyant cette fiche remplie accompagnée des justificatifs s'il y a lieu.

✉ Mairie de Bourges, Service Accueil Familles, 11 rue Jacques Rimbault 18020 Bourges

✉ accueil.familles@ville-bourges.fr✉ **Pout tout renseignement complémentaire - Tél : 02 48 57 80 75**